

Titre 1

ANATOMIE GÉNÉRALE DU SYSTÈME NERVEUX

= *Systema nervosum*, en terminologie latine

- système (= appareil) : ensemble anatomique constitué de cellules et tissus organisés assurant des fonctions similaires et présentant des propriétés communes ; parmi les principaux : système locomoteur (système squelettique + système articulaire + système musculaire), système cardiovasculaire, système respiratoire, système digestif, système urinaire, système génital, système lymphoïde, système endocrine, système nerveux
- système nerveux assurant par l'intermédiaire des influx nerveux : 1°) relations de l'organisme avec le milieu extérieur et l'environnement ; 2°) intégration physiologique interne et coordination des différents organes (dont fonctions cognitives "supérieures" : mémoire, conscience, langage)
- composé de neurones, réunis entre eux par des synapses et formant des réseaux plus ou moins complexes, et en relation avec : 1°) récepteurs sensibles (dont organes des sens) ; 2°) effecteurs (essentiellement muscles striés + muscles lisses + glandes)
- correspondant histologiquement au tissu nerveux constitué de 2 types principaux de cellules nerveuses : 1°) neurones (= cellules nerveuses "proprement dites") : spécialisés dans la transmission de signaux ; 2°) cellules gliales : formant la neuroglie (= névroglie) et ayant principalement un rôle de soutien et de protection
- neurone : cellule nerveuse présentant un corps cellulaire (= périkaryon) avec 2 types de prolongements : 1°) dendrites : en nombre variable, réceptionnant les influx nerveux ; 2°) axone : unique, conduisant l'influx nerveux, de longueur variable (jusqu'à 100 cm de longueur !), constituant les fibres nerveuses (dont fibres nerveuses afférentes + fibres nerveuses efférentes)
- système nerveux comprenant 2 parties : 1°) système nerveux central (SNC) ; 2°) système nerveux périphérique (SNP)

I. SYSTÈME NERVEUX CENTRAL (SNC)

(seul étudié dans le présent aide-mémoire)

= *systema nervosum centrale*, en terminologie latine

(anciennement aussi : névraxe = axe cérébro-spinal)

- impair et médian ; présentant 2 moitiés sensiblement symétriques (droite + gauche)
- **méninges** : enveloppes conjonctives spécifiques entourant le système nerveux central
- **liquide cérébro-spinal (LCS)** : baignant le système nerveux central à l'intérieur des méninges
- système nerveux central comprenant 2 parties : 1°) moelle spinale : partie située dans le canal vertébral (= partie extracrânienne) ; 2°) encéphale : partie située dans le crâne (= partie intracrânienne)

A. Moelle spinale

= *medulla spinalis*, en terminologie latine

(étymologie : du latin *medulla* = moelle, et *spinalis* = spinale, dérivé de *spina* = épine, désignant entre autre l'épine dorsale ou colonne vertébrale)

- partie extracrânienne du système nerveux central
- située dans le canal vertébral
- étendue de la 1^{ère} vertèbre cervicale (= atlas = C1) à la 2^e vertèbre lombale (L2)
- cordon cylindrique longitudinal, légèrement aplati dans le sens antéro-postérieur ; couleur blanchâtre
- correspondant du point de vue périphérique aux nerfs spinaux (voir § II.A.1)

- dimensions : longueur (= hauteur) = environ 45 cm (soit 2 hauteurs de tête) ; diamètre = 10 à 13 mm selon le niveau (donc plus petit que la largeur d'un doigt = 20 mm)
- poids = environ 40 g (= 3 % = 1/35^e du poids de l'encéphale : 1350 g ; donc minime d'un point de vue relatif comparé à l'ensemble du système nerveux central)
- succession (= répétition) d'un même motif de base ou élémentaire = métamérie (correspondant à la disposition biologique primitive : penser aux anneaux du Lombric ou Ver de terre !) ; segment médullaire = élément de base

B. Encéphale

= *encephalon*, en terminologie latine

(étymologie : du grec *egkephalos* = encéphale ; venant de *en* = dedans, à l'intérieur, et *kephale* = *kephalaion* = tête ; littéralement : "qui est dans la tête")

- partie intracrânienne du système nerveux central
- poids = environ 1350 g (représentant un volume d'environ 1350 cm³, la densité étant proche de 1,0)

Remarque : grande variabilité du poids absolu de l'encéphale humain avec des extrêmes observés de 1000 à 2000 g (inférieur à 500 g pour tous les autres Primates) ; ambiguïtés dans la littérature entre poids de l'encéphale et poids du cerveau (90 % du poids de l'encéphale) ; poids absolu paraissant indépendant des capacités cognitives et de l'"intelligence" au sein d'une même espèce ; poids relatif (= poids du cerveau / poids du corps) = environ 1/50^e pour l'espèce humaine (pour environ 1/200^e pour les autres Primates hominoïdes)

- comprenant 3 parties : 1°) tronc cérébral (poids = 10 g) ; 2°) cervelet (poids = 140 g) ; 3°) cerveau (poids = 1200 g)

1. Tronc cérébral

= *truncus encephali*, en terminologie latine (littéralement : "tronc de l'encéphale")

- placé entre : 1°) moelle spinale, et 2°) cerveau
- axe longitudinal globalement orienté vers le haut et légèrement vers l'avant
- face postérieure du tronc cérébral masquée dans sa plus grande partie par le cervelet
- longueur (= hauteur) = 75 mm (soit un peu moins de 4 travers de doigts = environ longueur du petit doigt)
- poids = environ 10 g (= 0,75 % du poids de l'encéphale : 1350 g)
- correspondant du point de vue périphérique aux nerfs crâniens (voir § II.A.2)
- présentant 3 parties, avec du bas vers le haut : 1°) moelle allongée = bulbe ; 2°) pont ; 3°) mésencéphale

a. Moelle allongée (= bulbe)

= *medulla oblongata*, en terminologie latine (par opposition à : *medulla spinalis* = moelle spinale)

b. Pont

= *pons*, en terminologie latine

c. Mésencéphale

= *mesencephalon*, en terminologie latine

2. Cervelet

= *cerebellum*, en terminologie latine

(= "petit cerveau")

- situé en arrière du tronc cérébral, masquant presque entièrement sa face postérieure
- relié au tronc cérébral par 3 paires de pédoncules cérébelleux (droits + gauches) : 1°) inférieurs ; 2°) moyens ; 3°) supérieurs
- dimensions : largeur = 100 mm ; hauteur = 70 mm ; diamètre antéro-postérieur = 70 mm
- poids = environ 140 g (= 1/10^e du poids de l'encéphale : 1350 g)
- comportant 3 parties : 1°) vermis cérébelleux ; 2°) hémisphères cérébelleux (droit + gauche)

3. Cerveau

= *cerebrum*, en terminologie latine

- poids = environ 1200 g (= 90 % du poids de l'encéphale : 1350 g)
- | Remarque : ambiguïtés dans la littérature entre poids de l'encéphale et poids du cerveau
- comprenant 2 parties : 1°) diencéphale ; 2°) télencéphale

a. Diencéphale

= *diencephalon*, en terminologie latine

- impair et médian
- placé entre : 1°) mésencéphale (tronc cérébral), et 2°) télencéphale (cerveau)
- axe longitudinal diencéphalique globalement horizontal (= antéro-postérieur) ; formant un angle ouvert vers le bas et l'avant avec l'axe longitudinal du tronc cérébral (= courbure céphalique) = environ 120° (particulièrement marqué dans l'espèce humaine)
- presque totalement enfoui au niveau de la partie basale et moyenne du cerveau : recouvert par le télencéphale (hémisphères cérébraux droit + gauche) chez l'adulte ; en rapport et accolé à des structures télencéphaliques
- subdivision du diencéphale en 5 ensembles :
 - 1°) Thalamus
 - 2°) Métathalamus
 - 3°) Épithalamus
 - 4°) Hypothalamus
 - 5°) Subthalamus (= Thalamus ventral)
- 2 structures spécifiques étant rattachées anatomiquement au diencéphale :
 - Hypophyse (= glande pituitaire)
 - Corps pinéal (= glande pinéale)

b. Télencéphale

= *telencephalon*, en terminologie latine

- majeure partie de l'encéphale et du cerveau
- composé de 2 hémisphères cérébraux (pairs : droit + gauche), reliés par des commissures (faisceaux de fibres nerveuses transversales franchissant le plan sagittal médian, la principale étant le corps calleux)

II. SYSTÈME NERVEUX PÉRIPHÉRIQUE (SNP)

= *systema nervosum periphericum*, en terminologie latine

(description détaillée du système nerveux périphérique sortant du cadre du présent aide-mémoire)

- correspondant anatomiquement aux éléments nerveux autres que la moelle épinière et l'encéphale
 - | Remarque : pour certain auteurs, correspondant de manière légèrement plus extensive aux éléments nerveux situés à l'extérieur des méninges (= extraméningés)
- **nerfs** : cordons conducteurs constitués de fibres nerveuses (afférentes ou efférentes) reliant centres nerveux et organes (récepteurs ou effecteurs) ; 4 types principaux : 1°) nerfs sensitifs (afférents) ; 2°) nerfs moteurs (efférents) ; 3°) nerfs mixtes (moteurs + sensitifs) ; 4°) nerfs sensoriels (issus des organes des sens)
- **névrologie** : science de l'étude des nerfs
- système nerveux périphérique comprenant 2 parties : 1°) partie somatique ; 2°) partie autonome (= végétative = viscérale)

A. Partie somatique

= système nerveux somatique = système cérébro-spinal

(anciennement aussi : système nerveux volontaire = système nerveux de la vie de relation)

- partie directement connectée avec le système nerveux central (moelle spinale ou encéphale)

- constituée principalement par 2 groupes de nerfs : 1°) nerfs spinaux ; 2°) nerfs crâniens

1. Nerfs spinaux

= *nervus spinalis* (au pluriel : *nervi spinales*), en terminologie latine (anciennement : nerfs rachidiens ; "rachis" désignant anciennement la colonne vertébrale)

- correspondant du point de vue central à la moelle spinale
- nerfs mixtes : moteurs + sensitifs
- chaque nerf spinal naissant par 2 racines : 1°) racine antérieure (= ventrale = motrice) ; 2°) racine postérieure (= dorsale = sensitive)
- notion de métamérie (= répétition axiale d'un même motif élémentaire)
- au total, 31 paires de nerfs spinaux (droits + gauches) :
 - 8 paires cervicales (numérotées de C1 à C8)
 - Remarque : 7 vertèbres cervicales (C1-C7) mais 8 nerfs spinaux cervicaux (C1-C8), le 1^{er} nerf spinal passant entre le crâne (os occipital) et la 1^{ère} vertèbre cervicale (= atlas = C1), et le 8^e nerf spinal entre la 7^e vertèbre cervicale (C7) et la 1^{ère} vertèbre thoracique (T1)
 - 12 paires thoraciques (numérotées de T1 à T12)
 - 5 paires lombales (numérotées de L1 à L5)
 - 5 paires sacrales (numérotées de S1 à S5)
 - 1 paire coccygienne = nerf coccygien (numérotée Co)
 (pour la description de l'origine des nerfs spinaux voir Deuxième partie – Titre 1 : Moelle spinale : morphologie externe § III-IV)

2. Nerfs crâniens

= *nervus cranialis* (au pluriel : *nervi craniales*), en terminologie latine

- correspondant du point de vue central à l'encéphale (= partie intracrânienne du système nerveux central)
- 12 paires de nerfs crâniens (droits + gauches) classiquement décrites (numérotées en chiffres romains : de I à XII)
- 10 dernières paires (III à XII) ayant leur origine au niveau du tronc cérébral : mésencéphale pour paires III et IV ; rhombencéphale pour paires V à XII
 - Remarque : 2 premières paires : nerf olfactif (I) et nerf optique (II), n'étant pas de "vrais" nerfs crâniens et n'appartenant pas au système nerveux périphérique mais correspondant à des expansions du système nerveux central (télencéphale pour I ; diencéphale pour II)

1°) Nerf olfactif (I)

= *nervus olfactorius*, en terminologie latine

2°) Nerf optique (II)

= *nervus opticus*, en terminologie latine

3°) Nerf oculomoteur (III)

= *nervus oculomotorius*, en terminologie latine

(anciennement : nerf moteur oculaire commun)

4°) Nerf trochléaire (IV)

= *nervus trochlearis*, en terminologie latine

(anciennement : nerf pathétique)

5°) Nerf trijumeau (V)

= *nervus trigeminus*, en terminologie latine

6°) Nerf abducens (VI)

= *nervus abducens*, en terminologie latine

(anciennement : nerf oculomoteur externe)

7°) Nerf facial (= intermédiocéphalique) (VII)

= *nervus facialis*, en terminologie latine

- nerf intermédiaire (= *nervus intermedius*) (VII bis) : petite branche accessoire, plus ou moins individualisée, accompagnant le tronc du nerf facial

8°) Nerf vestibulo-cochléaire (VIII)

= *nervus vestibulocochlearis*, en terminologie latine
(anciennement : nerf stato-acoustique)

9°) Nerf glosso-pharyngien (IX)

= *nervus glossopharyngeus*, en terminologie latine

10°) Nerf vague (X)

= *nervus vagus*, en terminologie latine
(anciennement : nerf pneumogastrique)

11°) Nerf accessoire (XI)

= *nervus accessorius*, en terminologie latine
(anciennement : nerf spinal ; Attention ! à ne pas confondre avec la notion actuelle de nerf spinal, anciennement nerf rachidien)

12°) Nerf hypoglosse (XII)

= *nervus hypoglossus*, en terminologie latine

Remarque : Nerf terminal (0) (= *nervus terminalis*) : nerf grêle pair interprété par certains auteurs comme un nerf crânien primitif vestigial

(pour la description de l'origine des nerfs crâniens voir Troisième partie – Titre 1 : Tronc cérébral – Chapitre 1 § IV, et Chapitre 2 § I)

B. Partie autonome (= végétative = viscérale)

= *pars autonómica systematis nervosi peripherici*, en terminologie latine

= système nerveux autonome (= végétatif)

(anciennement aussi : système nerveux involontaire = système nerveux organique)

- partie n'étant que partiellement connectée avec le système nerveux central (moelle spinale ou encéphale)
- principalement destinée à : 1°) cellules musculaires lisses des viscères et des vaisseaux ; 2°) cellules glandulaires
- constituée par : 1°) nerfs autonomes (= *nervi autonomici*) ; 2°) plexus viscéraux (= *plexus viscerales*) ; 3°) ganglions viscéraux (= *ganglia visceralia*)
- comportant 2 parties principales : 1°) partie sympathique (Σ) ; 2°) partie parasymphatique (para- Σ)

1. Partie sympathique

= *pars sympathica*, en terminologie latine

- tronc sympathique (= *truncus sympathicus*) : chaîne longitudinale paire (droite + gauche) de ganglions reliés par des cordons nerveux ; étendu sur toute la hauteur de la face antéro-latérale de la colonne vertébrale
- donnant en particulier : 1°) nerfs carotidiens ; 2°) nerfs cardiaques ; 3°) nerfs splanchniques

2. Partie parasymphatique

= *pars parasymphatica*, en terminologie latine

- constituée par 3 parties principales :

a. Partie crânienne

- fibres nerveuses véhiculées par 3 nerfs crâniens :
1°) nerf oculomoteur (III) 2°) nerf facial (VII) 3°) nerf glosso-pharyngien (IX)

b. Partie thoraco-abdominale

- fibres nerveuses véhiculées par 1 nerf crânien
= nerf vague (X)
- principal élément parasymphatique

c. Partie pelvienne

- fibres nerveuses véhiculées par des nerfs splanchniques pelviens (venant des 2° à 4° nerfs spinaux sacraux S2-S4)
- rejoignant le plexus hypogastrique (inférieur)

Titre 2

ANATOMIE GÉNÉRALE DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL

= *Systema nervosum centrale*, en terminologie latine
(anciennement aussi : névraxe = axe cérébro-spinal)

- impair et médian ; présentant 2 moitiés sensiblement symétriques (droite + gauche)
- comprenant 2 parties : 1°) moelle spinale : partie située dans le canal vertébral (= partie extracrânienne) ; 2°) encéphale : partie située dans le crâne (= partie intracrânienne)

Remarque : Embryologie et organogenèse du système nerveux central :

– 3 feuillets primitifs de l'embryon : a) ectoderme ; b) mésoderme ; c) entoderme

– système nerveux central dérivant de l'ectoderme

– parmi les stades initiaux successifs (processus de neurulation caractéristique des Chordés) :

1°) Plaque neurale (neurectoderme) : 18^e jour (embryon humain de 1,5 mm)

2°) Gouttière neurale : 3^e semaine (embryon de 2 mm)

3°) Tube neural : 4^e semaine (embryon de 5 mm), étant à l'origine de l'ensemble du système nerveux

4°) Stade à 3 vésicules : différenciation de l'extrémité crâniale (= antérieure) du tube neural à l'origine de l'encéphale, avec dans le sens caudo-crânial : a) Rhombencéphale (= vésicule rhombencéphalique) (future portion du tronc cérébral : moelle allongée + pont) ; b) Mésencéphale (= vésicule mésencéphalique) (future portion du tronc cérébral : mésencéphale) ; c) Prosencéphale (futur cerveau)

I. MOELLE SPINALE

(voir description détaillée dans Deuxième partie)

= *medulla spinalis*, en terminologie latine

(étymologie : du latin *medulla* = moelle, et *spinalis* = spinale, dérivé de *spina* = épine, désignant entre autre l'épine dorsale ou colonne vertébrale)

(anciennement : moelle épinière)

Remarque : moelle spinale dénommée en raison de l'analogie grossière présentée avec la moelle des os (principalement dans les os longs au niveau de la cavité médullaire de la diaphyse = canal diaphysaire = canal centro-médullaire), et de sa situation au centre de la colonne vertébrale (= canal vertébral) (Attention ! Moelle osseuse correspondant à du tissu hématopoïétique + tissu adipeux, et non à du tissu nerveux)

- partie du système nerveux central située dans le canal vertébral (= partie extracrânienne)

Remarque : Embryologie et organogenèse de la moelle spinale : correspondant à la plus grande partie du tube neural embryonnaire (partie caudale), gardant chez l'adulte la disposition primitive tubulaire simple ; présentant un aspect métamérique ; sous le contrôle de gènes du développement *Hox*

- cordon cylindrique longitudinal, légèrement aplati dans le sens antéro-postérieur ; couleur blanchâtre
- présentant 2 courbures, liées aux courbures de la colonne vertébrale : 1°) lordose cervicale (concave vers l'arrière) ; 2°) cyphose thoracique (convexe vers l'arrière)
- *Extrémité supérieure* : (par convention) niveau du bord supérieur de la 1^{ère} vertèbre cervicale (= atlas = C1) (valable in-vivo ou sur un sujet entier) ; se poursuivant vers le haut par la moelle allongée (partie du tronc cérébral, appartenant à l'encéphale)

Remarque : pour certains auteurs, moelle spinale commençant au niveau de l'émergence du 1^{er} filet radiculaire du 1^{er} nerf spinal cervical (C1) (applicable, en particulier, dans le cas du système nerveux central isolé par dissection)

- *Extrémité inférieure* : cône médullaire ; niveau de la partie supérieure du corps de la 2^e vertèbre lombale (L2)

- dimensions : longueur (= hauteur) = environ 45 cm (soit 2 hauteurs de tête) ; diamètre = 10 à 13 mm selon le niveau (donc plus petit que la largeur d'un doigt = 20 mm)
- poids = environ 40 g (= 3 % = 1/35^e du poids de l'encéphale : 1350 g ; donc minime d'un point de vue relatif comparé à l'ensemble du système nerveux central)
- succession (= répétition) d'un même motif de base ou élémentaire = métamérie (correspondant à la disposition biologique primitive : penser aux anneaux du Lombric ou Ver de terre !) ; segment médullaire = élément de base

II. ENCÉPHALE

(voir description détaillée dans Troisième et Quatrième parties)

= *encephalon*, en terminologie latine

(étymologie : du grec *egkephalos* = encéphale ; venant de *en* = dedans, à l'intérieur, et *kephale* = *kephalaion* = tête ; littéralement : "qui est dans la tête")

- partie intracrânienne du système nerveux central
- poids = environ 1350 g (représentant un volume d'environ 1350 cm³, la densité étant proche de 1,0)

Remarque : grande variabilité du poids absolu de l'encéphale humain avec des extrêmes observés de 1000 à 2000 g (inférieur à 500 g pour tous les autres Primates) ; ambiguïtés dans la littérature entre poids de l'encéphale et poids du cerveau (90 % du poids de l'encéphale) ; poids absolu paraissant indépendant des capacités cognitives et de l'"intelligence" au sein d'une même espèce ; poids relatif (= poids du cerveau / poids du corps) = environ 1/50^e pour l'espèce humaine (pour environ 1/200^e pour les autres Primates hominoïdes)

- comprenant 3 parties : 1°) tronc cérébral (poids = 10 g) ; 2°) cervelet (poids = 140 g) ; 3°) cerveau (poids = 1200 g)

Remarque : Embryologie et organogenèse de l'encéphale :

– différenciation de l'extrémité crâniale (= antérieure) du tube neural

– 2 stades successifs :

1°) Stade à 3 vésicules : avec dans le sens caudo-crânial :

a) Rhombencéphale (= vésicule rhombencéphalique) = notion de "cerveau postérieur" (en anglais : *hindbrain*) (future portion du tronc cérébral : moelle allongée + pont)

b) Mésencéphale (= vésicule mésencéphalique) = notion de "cerveau moyen" (en anglais : *midbrain*) (future portion du tronc cérébral : mésencéphale)

c) Prosencéphale (= vésicule télencéphalique, futur cerveau) = notion de "cerveau antérieur" (en anglais : *forebrain*)

2°) Stade à 5 vésicules : avec dans le sens caudo-crânial : a) Myélocéphale, issu de la subdivision caudale du rhombencéphale (future portion du tronc cérébral : moelle allongée) ; b) Métencéphale, issu de la subdivision crâniale du rhombencéphale (future portion du tronc cérébral : pont) ; c) Mésencéphale (future portion du tronc cérébral : mésencéphale) ; d) Diencéphale, issu de la subdivision caudale du prosencéphale (future portion du cerveau) ; e) Télencéphale, issu de la subdivision crâniale du prosencéphale (future portion du cerveau)

(cervelet se différenciant secondairement à la face dorsale du rhombencéphale)

A. Tronc cérébral

(voir description détaillée dans Troisième partie)

= *truncus encephali*, en terminologie latine (littéralement : "tronc de l'encéphale")

- placé entre : 1°) moelle spinale, et 2°) cerveau

Remarque : Embryologie et organogenèse du tronc cérébral : provenant de la différenciation de l'extrémité antérieure (= crâniale = supérieure) du tube neural ; au stade à 3 vésicules, tronc cérébral correspondant à 2 vésicules, avec dans le sens caudo-crânial : 1°) Rhombencéphale (= vésicule rhombencéphalique), donnant ensuite au stade à 5 vésicules : myélocéphale (future moelle allongée) + métencéphale (futur pont) ; 2°) Mésencéphale (= vésicule mésencéphalique)

- axe longitudinal globalement orienté vers le haut et légèrement vers l'avant
- face postérieure du tronc cérébral masquée dans sa plus grande partie par le cervelet

Remarque : visualisation de la face postérieure du tronc cérébral en dissection nécessitant donc l'ablation du cervelet (par section des pédoncules cérébelleux)

- longueur (= hauteur) = 75 mm (soit un peu moins de 4 travers de doigts = environ longueur du petit doigt)
- poids = environ 10 g (= 0,75 % du poids de l'encéphale : 1350 g)
- présentant 3 parties, avec du bas vers le haut : 1°) moelle allongée = bulbe ; 2°) pont ; 3°) mésencéphale

1. Moelle allongée (= bulbe)

= *medulla oblongata*, en terminologie latine (par opposition à : *medulla spinalis* = moelle spinale)

(anciennement : bulbe rachidien)

- partie inférieure (= caudale) du tronc cérébral
- forme conique à grande base supérieure, aplatie d'avant en arrière
- hauteur = environ 30 mm (soit 1,5 travers de doigt)

2. Pont

= *pons*, en terminologie latine

(anciennement : protubérance annulaire = pont de VAROLE)

- partie moyenne du tronc cérébral
- forme conique à grande base supérieure, aplatie d'avant en arrière
- hauteur = 30 mm (soit 1,5 travers de doigt) ; largeur = 40 mm

3. Mésencéphale

= *mesencephalon*, en terminologie latine

(anciennement : isthme de l'encéphale)

- partie supérieure (= crâniale) du tronc cérébral
- partie fermée du tronc cérébral (plus proche de la structure du tube neural primitif)
- hauteur = 15 mm

B. Cervelet

(voir description détaillée dans Troisième partie – Titre 2)

= *cerebellum*, en terminologie latine

(étymologie : du latin *cerebellum* = petit cerveau, diminutif de *cerebrum* = cerveau)

Remarque : particulièrement développé chez les Primates et dans l'espèce humaine en comparaison avec la plupart des autres Vertébrés

- situé en arrière du tronc cérébral, masquant presque entièrement sa face postérieure
- Remarque : Embryologie et organogenèse du cervelet : structure secondaire se différenciant à la face dorsale du rhombencéphale ; du point de vue la phylogénèse étant également une structure secondaire se différenciant progressivement au cours de l'évolution des Vertébrés
- relié au tronc cérébral par 3 paires de pédoncules cérébelleux (droits + gauches) : 1°) inférieurs ; 2°) moyens ; 3°) supérieurs
- dimensions : largeur = 100 mm ; hauteur = 70 mm ; diamètre antéro-postérieur = 70 mm
- poids = environ 140 g (= 1/10^e du poids de l'encéphale : 1350 g)
- comportant 3 parties : 1°) vermis cérébelleux ; 2°) hémisphères cérébelleux (droit + gauche)

1. Vermis cérébelleux

= *vermis cerebelli*, en terminologie latine

(étymologie : en latin *vermis* = ver, par analogie de forme)

- partie impaire et médiane

2. Hémisphères cérébelleux (droit + gauche)

= *hemisphaerium cerebelli*, en terminologie latine

- parties paires latérales

Remarque : hémisphères présentant un développement considérable chez les Primates hominoïdes (= Grands Singes) et dans l'espèce humaine en comparaison avec les autres Mammifères